

## Maîtrise universitaire ès Lettres (MA)

### Plan d'études détaillé en

# SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

## Disciplines secondaire et principale [SP]

Version du 4 juillet 2008

*Note 1 : tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).*

*Note 2 : Les Maîtrises universitaires ès Lettres (90 crédits) et ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se composent toutes deux d'une discipline principale (60 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2<sup>e</sup> partie), soit d'un programme à options (30 crédits). La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme d'Approches pluridisciplinaires, spécialisation, professionnalisation (APSP) d'un volume de 30 crédits.*

Le plan d'étude de la Maîtrise ès Lettres en sciences de l'Antiquité regroupe les cinq disciplines enseignées à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA), à savoir l'archéologie, l'histoire ancienne, le grec, le latin et la tradition classique. Ce cursus convient également aux titulaires d'un baccalauréat universitaire incluant une discipline antique qui ne figure pas parmi les matières enseignées à l'IASA.

L'approche interdisciplinaire constitue la ligne de force de ce plan d'études, qui met en valeur la collaboration et la complémentarité entre les composantes de l'IASA. Toutefois, cette approche se conjugue avec une orientation disciplinaire par le biais de certains enseignements et du mémoire de maîtrise.

Dans le cursus de la maîtrise universitaire, le programme d'études « Sciences de l'Antiquité » peut être choisie en discipline principale ou en discipline secondaire. Cependant, les étudiants qui ont comme disciplines de base du baccalauréat universitaire deux disciplines enseignées à l'IASA, ne peuvent pas choisir en maîtrise universitaire les « Sciences de l'Antiquité » à la fois en discipline principale et en discipline secondaire. Ces étudiants sont invités à choisir un cursus composé de la discipline principale (DP) « Sciences de l'Antiquité » (60 crédits), complétée par le Programme à options (OP) (30 crédits).

Des connaissances de base dans une langue ancienne au moins (latin ou grec) sont requises pour suivre le plan d'études de cette discipline de maîtrise. L'étudiant qui n'a pas suivi de formation en latin durant leur cursus scolaire ou universitaire antérieur est tenu de suivre le Complément de formation en latin ou en grec de la maîtrise, d'une durée de deux semestres. Dans le cas d'une spécialisation en latin ou en grec, il incombe aux étudiants qui n'ont pas choisi la langue concernée comme discipline de base au baccalauréat universitaire de se mettre à niveau (le programme de mise à niveau peut s'établir d'entente avec le responsable de la discipline concernée).

Les étudiants qui envisagent de choisir les Sciences de l'Antiquité comme discipline principale de la maîtrise sont vivement encouragés à étudier une deuxième langue antique. Les étudiants peuvent s'initier à cette seconde langue dans le cadre du Complément de formation en latin ou grec de la Maîtrise (10 crédits non compris dans les 90 ou 120 crédits de la maîtrise) ou dans le cadre du Programme à options (10 crédits compris dans les 90 ou 120 crédits de la maîtrise).

## Disciplines principale et secondaire MA (année 1, 30 C ECTS)

Épreuves				1 écrit ou 1 oral		
23MA11	Écrit	6h	Grec : traduction et analyse de texte	à choix, selon l'orientation (cf. remarque)	coeff. 1	année 1
23MA12	Écrit	6h	Latin : traduction et analyse de texte (deux sujets à choix parmi les séminaires suivis ou au choix de l'étudiant)			
23MA13	Écrit	4h	Archéologie : culture archéologique			
23MA22	Oral	1h	Histoire ancienne : recherche en histoire ancienne ou discipline annexe (au choix de l'étudiant)			
<b>Remarque</b> : Les étudiants passent l'épreuve dans l'orientation choisie.						

MA/23-SP 01			10 C
Module interdisciplinaire			année 1
S, C/S	Enseignement interdisciplinaire (défini chaque année)	2h, 1 semestre	1 séminaire écrit ou 1 présentation orale
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>			<b>nb d'attestations : 1</b>

### Modules à choix

L'étudiant choisit un module parmi les quatre modules ci-dessous :

MA/23-SP 02		Module à choix		20 C
Module d'orientation en archéologie				année 1
C	Archéologie classique	1h, 2 semestres	1 enseignement à choix (cf. remarque)	
C	Archéologie provinciale	1h, 2 semestres		
C/S	Culture archéologique I. Archéologie provinciale	3h, 2 semestres	1 séminaire écrit ou oral	
C/S	Culture archéologique I. Archéologie classique	3h, 2 semestres	1 séminaire écrit ou oral	
Stage	Fouilles ou stage dans un laboratoire ou un musée	6 semaines (min)	1 rapport écrit	
<b>Remarque</b> : Si l'étudiant se destine à faire un mémoire en archéologie, il suivra le cours correspondant à l'orientation (classique ou provinciale) choisie pour le mémoire.				
<b>1 épreuve écrite</b> [23MA13] de 4h				<b>nb d'attestations : 3</b>

<b>MA/23-SP 03</b>	<i>Module à choix</i>		<b>20 C</b>
<b>Module d'orientation en histoire ancienne</b>			<b>année 1</b>
<i>HA 1 : Thématiques d'histoire ancienne</i>			4 enseignements à choix, dont au moins 1 en HA 1 et un en HA 2. Dans chacun de ces enseignements, l'étudiant présente 1 séminaire oral (avec dossier écrit) ou écrit.
S ou C/S	Séminaire thématique d'histoire ancienne I	2h, 1 semestre ou ens.-blocs	
S ou C/S	Séminaire thématique d'histoire ancienne II	2h, 1 semestre ou ens.-blocs	
<i>HA 2 : Recherche en épigraphie et en numismatique</i>			
S	Séminaire de recherche en épigraphie	2h, 1 semestre ou ens.-blocs	
S	Séminaire de recherche en numismatique	2h, 1 semestre ou ens.-blocs	
<i>HA 3 : Recherche en papyrologie et en archéologie</i>			
S	Séminaire de recherche en papyrologie	2h, 1-2 semestres ou ens.-blocs	
S	Séminaire de recherche en archéologie	2h, 1-2 semestres ou ens.-blocs	
<i>HA 4 : Approfondissement en histoire contemporaine</i>			
S	Séminaire en histoire contemporaine	2h, 2 semestres ou 4h, 1 semestre	
S	Séminaire en histoire contemporaine	2h, 2 semestres ou 4h, 1 semestre	
<b>1 épreuve orale [23MA22] de 1h</b>			<b>nb d'attestations : 4</b>

<b>MA/23-SP 04</b>	<i>Module à choix</i>		<b>20 C</b>
<b>Module d'orientation en grec</b>			<b>année 1</b>
C/S	Anthropologie de la littérature grecque antique	2h, 1 semestre	1 séminaire oral
C/S	Histoire des textes grecs et de la tradition philologique	2h, 1 semestre	1 séminaire oral
S	Séminaire de linguistique historique	2h, 2 semestres	1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant fait 1 séminaire oral ou écrit
S	Séminaire d'histoire de la philosophie antique	2h, 2 semestres	
S	Séminaire de recherche en papyrologie	ens.-blocs (8-15h)	2 enseignements-blocs dans chacun desquels l'étudiant effectue 1 présentation orale ou écrite
S	Séminaire de recherche en métrique grecque	ens.-blocs (8-15h)	
S	Table ronde autour d'un auteur ou participation à un colloque	ens.-blocs (8-15h)	
<b>1 épreuve écrite [23MA11] de 6h</b>			<b>nb d'attestations : 5</b>

<b>MA/23-SP 05</b>	<i>Module à choix</i>		<b>20 C</b>	
<b>Module d'orientation en latin</b>			<b>année 1</b>	
<i>Variante A</i>			1 variante à choix	
S	Littérature latine I	2h, 1 semestre		1 séminaire écrit ou oral
S	Littérature latine II	2h, 1 semestre		1 séminaire écrit ou oral
S	Linguistique historique	2h, 1 semestre		1 séminaire écrit ou oral
<i>Variante B</i>				
S	Littérature latine	2h, 1 semestre		1 séminaire écrit ou oral
S	Linguistique historique I	2h, 1 semestre	1 séminaire écrit ou oral	
S	Linguistique historique II	2h, 1 semestre	1 séminaire écrit ou oral	
S	Atelier de traduction littéraire et de philologie appliquée	1h, 2 semestres	7 traductions et animation d'une des séances de l'atelier	
<b>1 épreuve écrite [23MA12] de 6h</b>			<b>nb d'attestations : 4</b>	

**Discipline principale MA (année 2, 30 C ECTS)**

<b>Épreuve</b>			<b>1 défense de mémoire</b>	
23MA41	Défense du mémoire	Mémoire de Maîtrise	coeff. 1	année 2

<b>MA/23-PR 01</b>			<b>30 C</b>
<b>Mémoire de Maîtrise</b>			<b>année 2</b>
Sujet choisi d'entente avec un enseignant		1-2 semestre(s)	
<b>Remarque</b> : L'épreuve et le mémoire sont obligatoirement rattachés à la même discipline, dite « discipline d'orientation ».			
<b>1 discussion de mémoire [23MA41]</b>			<b>nb d'attestations : 0</b>